BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°17 du 24 juillet 2025

Le temps devrait rester instable jusqu'à la fin de la semaine, avec une alternance de pluies et d'éclaircies, et des températures douces pour la saison.

L'essentiel de la semaine	**Carotte - céleri** : reprise des captures de mouches de la carotte en céleri au Mont-Saint-Michel. **Chou, poireau, salade** : les averses annoncées seront moins favorables aux insectes. **Oignon** : conditions favorables pour le mildiou.

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : 2
CAROTTE - CELERI : 3
CHOU - NAVET : 6
OIGNON : 10
POIREAU : 12
SALADE : 14
Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais 17
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : 18
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! 18

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS
Avec le soutien financier de
CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

En fin de bulletin : Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	MSM	*1 parcelle*	9 feuilles à grossissement
14	Nord Caen	*2 parcelles*	
76	Pays de Caux	*1 parcelle*	

Mildiou :

Observations :
Du mildiou est observé dans une parcelle de betteraves du Pays de Caux sur 25% des plants.

Eléments de biologie :
Le mildiou de la betterave est dû à un oomycète (*Peronospora schachtii*) spécifique du genre *Beta*.
Les betteraves sont particulièrement sensibles dès la levée. Cette sensibilité diminue ensuite avec l'avancement des stades. Au-delà de 10-12 feuilles, les plantes semblent plus résistantes.
Le développement du mildiou est favorisé par les périodes humides et des températures comprises entre 5 et 20°C, avec un optimum entre 8 et 10 °C. Il produit alors de nombreuses spores sur les feuilles, qui sont disséminées par la pluie et peuvent provoquer des contaminations secondaires.

Pour en savoir plus : Le mildiou - Recherche et expertise au service de la filière betteravière

Evolution du risque :
Les conditions humides actuelles peuvent être favorables à l'apparition de mildiou.

Cercosporiose :

Observations :
Comme la semaine dernière, aucune évolution significative de la maladie n'est notée dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :
La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Evolution du risque :
Les matinées ou soirées à forte hygrométrie sont favorables au développement ou à la colonisation de la cercosporiose. Le temps humide actuel est favorable à son extension. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Assurer une bonne nutrition de la culture permet d'avoir un feuillage résistant et en bonne santé, ce qui peut retarder l'apparition des symptômes. Le cuivre et le magnésium sont des éléments qui permettent au feuillage de lutter contre les pathogènes de ce type.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		*2 parcelles de céleri rave* *1 parcelle de carotte*	Céleri : 8 feuilles à grossissement Carotte : 4 feuilles à grossissement
14	Plaine de Caen	*3 parcelles de céleri rave* *3 parcelles de carotte*	
50	Val de Saire	*1 parcelle de céleri rave* *2 parcelles de céleri branche* *4 parcelles de carotte*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche* *2 parcelles de carotte*	
	Créances	*5 parcelles de carotte*	
	Mt Saint Michel	*4 parcelles de carotte* *3 parcelles de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

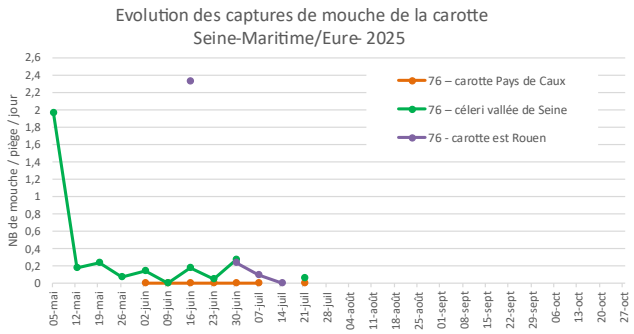

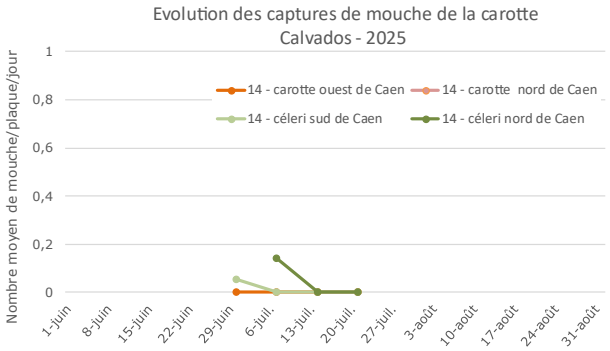

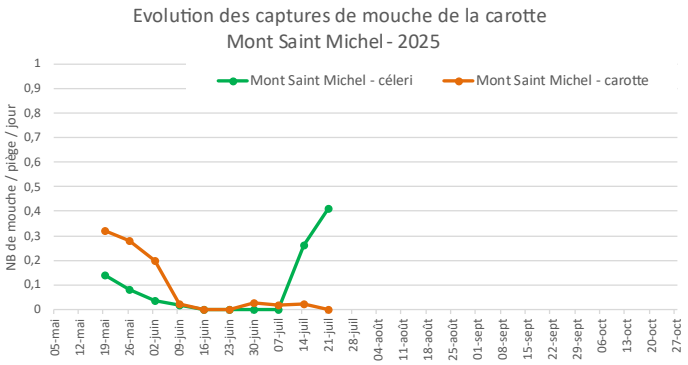

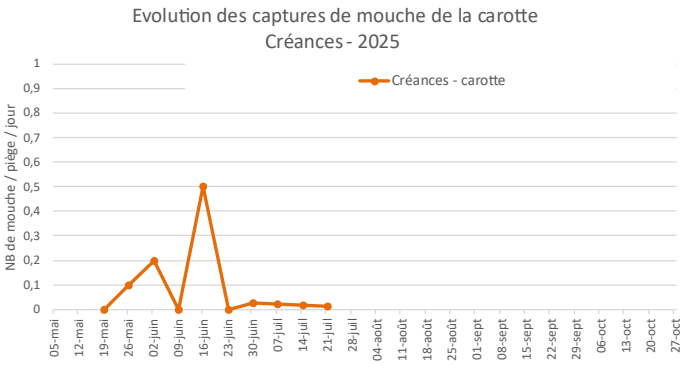

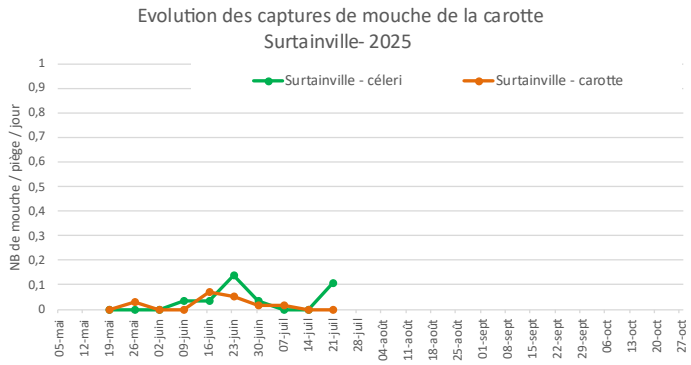

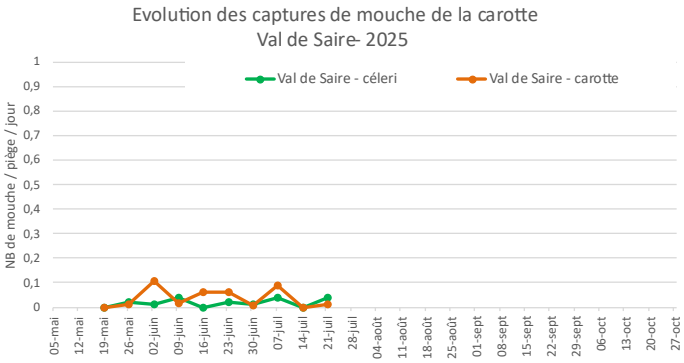

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :
Les captures de la mouche sont en augmentation au Mont-Saint-Michel et reprennent dans le secteur de Surtainville. Globalement peu de mouches sont capturées dans les autres secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :
Les captures de mouches du céleri diminuent dans les parcelles du Nord Cotentin.

Mouche du céleri (SILEBAN)

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30
Seine-Maritime_céleri	0	0	0	0	0	/	/	/
MSM_céleri	0	0,017	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,33	0,12	0,107	0,08	0,08	0,19	0,75	0,02
Surtainville_céleri	0,28	0,21	0,107	0,21	0,10	0,17	4	0

Observations :
Des galeries sont constatées dans le Nord Cotentin, dans 3 parcelles de céleri branche, sur 24 à 80 % des plantes. Elles sont également notées dans une parcelle de céleri rave de ce secteur, sur 20 % des plantes.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Les captures de mouches du céleri sont globalement faibles cette semaine. Elles diminuent dans le Nord Cotentin. Observez la présence ou l'absence de nouvelles galeries sur le feuillage de vos céleris branche. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons :

Observations :
Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau cette semaine.

Seuil indicatif de risque :
- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :
Surveillez vos plantules de carotte et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Le risque est faible à nul. **Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents**.

Alternaria :

Observations :
Quelques symptômes de cette maladie sont observés dans 5 parcelles de carotte du Nord Cotentin.

Evolution du risque :
Les températures clémentes et les fréquentes averses sont favorables au développement de cette maladie. Les symptômes seront à surveiller, notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

Septoriose :

Observations :
Des taches de septoriose sont notées dans une parcelle du Val de Saire sur 16 % des plantes.

Elément de biologie :
Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Septoriose

Evolution du risque :
L'eau étant indispensable à la germination des spores, les averses actuelles et annoncées seront favorables au développement de la maladie. Elle est également à surveiller en cas de forte rosée ou d'irrigation sur les céleris-branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		*2 parcelles de chou*	De 4 feuilles à récolte pour les choux De 1ère feuille à récolte pour les navets
50	Val de Saire	*5 parcelles de chou* *3 parcelles de navet*	
	Surtainville	*1 parcelle de chou* *1 parcelle de navet*	
14	Nord de Caen	*3 parcelles de chou*	

Aleurode :

Des aleurodes sont présents dans trois parcelles du Calvados sur 4 à 100 % des choux, avec un effectif de 1 à 5 aleurodes par chou. Ils sont également notés dans une parcelle de vallée de Seine sur 21 % des choux.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles et prévues restent favorables au développement des aleurodes. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Des altises sont notées dans trois parcelles de chou du secteur Calvados et dans deux parcelles de vallée de Seine, sur 4 à 60 % des plants. Elles sont également présentes dans deux parcelles de navet du Nord Cotentin sur 20 à 40 % des plants.
Les effectifs sont globalement faibles, entre 1 et 3 insectes par plante.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les conditions restent favorables à l'activité des altises, notamment sur les plantules. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée car le risque d'augmentation rapide des populations est présent. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
La quasi-totalité des parcelles du réseau présente des pontes et/ou des chenilles sur le feuillage des choux. Ce sont des chenilles et/ou pontes de piérides (chou et rave), de teignes et de noctuelles qui sont observées, sur 4 à 80 % des plants.

Adulte et chenille de teigne des crucifères

Chenille de noctuelle (SILEBAN)

Papillon de piéride et ponte de piéride du chou (Sileban)

Evolution du risque :
En dehors des averses, les conditions sont toujours favorables au vol, à la ponte et à l'activité des chenilles. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche du chou :

Piégeage :
Aucune mouche n'a été piégée dans le Nord Cotentin.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30
Surtainville_chou	0	0	3	1,5	1	0	0
Surtainville_navet	0,5	1	0,5	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0,16	0	0	0,5	0	0	0

Observation :
Aucune attaque n'est signalée cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Avec les conditions perturbées des derniers jours, l'activité des mouches est faible. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :
La présence des pucerons est faible, voire nulle dans les parcelles du réseau cette semaine. Ils sont seulement notés sur 4 % des choux dans une parcelle du Calvados.

Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrphe et larve de chrysope (CA Normandie)

Evolution du risque :
Le temps perturbé annoncé jusqu'en fin de semaine ne sera pas favorable au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladies sur feuillage :

Observations :
Des taches récentes d'alternaria sont notées dans deux parcelles du Nord Cotentin sur 8 % des choux.
Elles sont également constatées dans 3 parcelles de navet de ce secteur sur 4 à 64 % des plants.

Evolution du risque :
Les précipitations actuelles et annoncées, accompagnées de températures clémentes, sont favorables au développement de cette maladie. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée augmentent également le risque.

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :
Aucun symptôme de bactériose n'est constaté dans les parcelles du réseau cette semaine.

Ces taches sont des lésions marginales chlorotiques en forme de V qui se développent sur le pourtour du limbe, provoquant une nécrose pouvant aller jusqu'au dessèchement.

Symptôme de nervation noire des crucifères

Evolution du risque :
Cette bactérie affectionne les températures estivales et les fortes hygrométries consécutives aux pluies, aux orages, aux rosées, et aux irrigations par aspersion. Le temps actuel est favorable à sa dissémination. Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont notées dans une parcelle de chou du Calvados.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Mt St Michel	*6 parcelles de semis*	De début bulbaison à bulbaison avancée
50		*1 parcelle mottes en AB* *2 parcelles semées*	

Mildiou :

Observations :
Le mildiou est présent dans les trois parcelles observées au Mont-Saint-Michel et dans trois parcelles du Calvados.

Evolution du risque :
La sporulation et la contamination nécessitent des conditions d'humidité saturante (hygrométrie > 95%). Le temps perturbé annoncé en fin de semaine sera favorable au développement de la maladie. Surveillez attentivement les parcelles au stade bulbaison proche d'un foyer déclaré, en cas d'irrigation ou d'orage.

Tache sporulante

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Voir BSV n°8 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_08_2025_05_22%20note%20haies.pdf

Thrips :

Observations :
Des thrips sont présents dans les trois parcelles du Mont-Saint-Michel sur l'ensemble des oignons. Leur présence est faible, voire nulle dans les autres parcelles du réseau.

Des thrips prédateurs de thrips, *Aeolothrips* sp, sont toujours observés dans le Calvados.

Aeolothrips sp : l'adulte est habituellement floricole. Les larves ont un comportement essentiellement prédateur tandis que les adultes se nourrissent de pollen. Les adultes ont des ailes rayées noires et blanches caractéristiques.

Les larves sont en effet d'excellentes prédatrices ; elles se nourrissent essentiellement de thrips mais aussi, à moindre mesure, d'acariens, d'aleurodes et de psylles. Elles piquent leur proie puis la vident de son contenu.
http://ephytia.inra.fr/fr/C/20001/Biocontrol-Activites-entomophages

Nuisibilité :
Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
Les précipitations annoncées ne seront pas favorables à l'activité des thrips phytophages. Observez régulièrement vos parcelles et la présence de faune auxiliaire.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladie des taches brunes

Observations :
Des taches sont constatées dans huit parcelles du réseau.

Elément de biologie :
La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).
L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :
Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Le temps humide actuel et annoncé est favorable à son développement. Les irrigations peuvent créer des conditions propices. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De 6 feuilles à développement du fût
76		1 parcelle	
50	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*7 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles*	
	Créances	*6 parcelles*	

Thrips :

Observations :

Des thrips sont observés dans toutes les parcelles du réseau.

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Présence de thrips dans les deux parcelles sur 64% des plantes contre 40% la semaine dernière.	↗
Val de Saire	Présence de thrips dans toutes les parcelles sur 20 à 80% des poireaux. Moyenne de 48 contre 68% la semaine dernière.	↘
Créances	Présence dans toutes les parcelles sur 24 à 72% des plantes Moyenne : 52% contre 47% des plantes la semaine dernière	↗
Mont Saint Michel	Présence de thrips dans toutes les parcelles sur 8 à 16% des poireaux. Moyenne : 10% contre 36% la semaine dernière.	↘
Calvados	Présence sur 100% des plantes.	=
Vallée de Seine	Présence sur 100% des plantes	=

Piégeage :

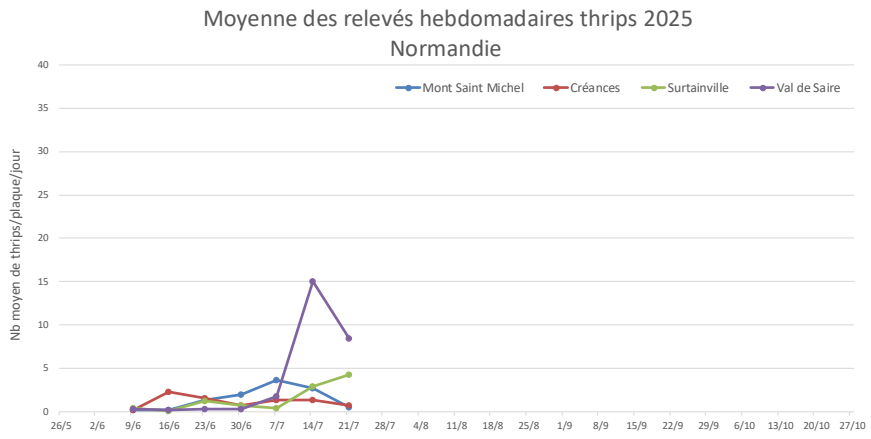

Evolution du risque :

L'alternance actuelle entre averses et éclaircies n'est pas favorable au vol des thrips. Néanmoins, l'évolution des populations est à surveiller, notamment en parcelles de poireaux précoces où le risque d'augmentation des populations reste important, notamment dans le Nord Cotentin, au vu des piégeages.

Surveillez régulièrement vos parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Teigne :

Observations :
Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères

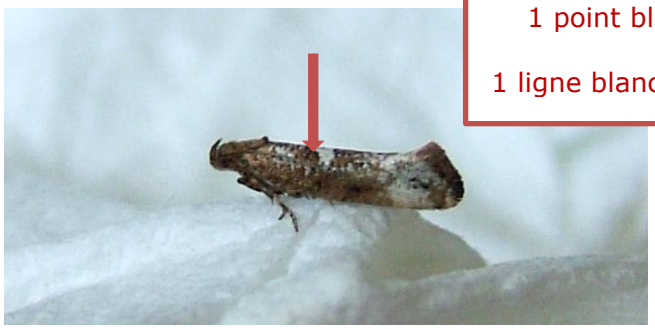

Adulte de teigne du poireau

Piégeage :

Teigne du poireau							
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30
50 - Créances	0	3	0	0	/	/	/
50 - Lingreville	/	/	0	0	0	1	1
76 – Vallée de Seine	/	/	/	/	/	/	0

Evolution du risque :
Les captures se poursuivent sur le secteur de Lingreville. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Observations :
Des pustules récentes sont observées dans trois parcelles du Nord Cotentin sur 4 à 48% des poireaux.

Prophylaxie :
- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :
Le temps humide actuel et annoncé est favorable au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production, et peut aussi être accentué par l'irrigation ou la forte rosée. Evolution à suivre.

Alternaria :

Observations :
Des taches sont présentes dans quatre parcelles du Val de Saire sur 4 à 32% des poireaux.

Evolution du risque :
La période actuelle est favorable au maintien de l'humidité et au développement de cette maladie. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée augmentent également le risque.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*5 parcelles*	De 4 feuilles étalées à récolte.
76	Vallée de Seine	*2 parcelles*	
50	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles laitues+ 2 parcelles frisées*	

Limaces :

Observations :
Des limaces sont observées dans une parcelle du secteur de Surtainville.

> **Pour en savoir plus :**
> - Note nationale BSV :
> http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Le temps humide actuel et annoncé est favorable à l'activité des limaces.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles défoliatrices :

Adulte de *A. gamma* et adulte de noctuelle *H. armigera*

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Piégeage *Autographa gamma* **:**
Les captures diminuent au Mont Saint Michel.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30
Surtainville	1	0	1,5	0	25	9	10	9
Val de Saire	5,25	3	5	3,75	12	0,5	3	5
Créances	6	6	2	12	10	1	4	6
Mont Saint Michel	4	3,5	2	10	12	22	30	5
Lingreville	/	/	Mise en place	5	2	3	11	8
Calvados	20	11	3,5	11	3	19	1,5	7,5

Piégeage *Heliothis armigera* **:**

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30
Val de Saire	1	0	0
Créances	1	0	0
Mont Saint Michel	6	2	0
Calvados	Mise en place	/	0
Surtainville	/	/	0

Observations :
Des chenilles et/ou pontes sont notées dans deux parcelles du Mont-Saint-Michel et deux parcelles de Créances, sur 4 à 32% des laitues.

Jeunes chenilles de noctuelle gamma

Evolution du risque :
Les averses annoncées ne seront pas favorables au vol des papillons, évolution à suivre. Le risque augmente avec la présence de jeunes chenilles. Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Pucerons :

Observations :
Des pucerons sont observés dans trois parcelles des secteurs de Créances, de Surtainville et du Mont-Saint-Michel, sur 4 à 12 % des plantes.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
Les températures actuelles restent favorables au développement des pucerons. Au vu de leur très faible présence, le risque reste faible. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observations :
La présence de thrips dans les parcelles de laitues est toujours très faible.

Evolution du risque :
Le risque est faible au vu des faibles populations présentes et des averses annoncées. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pommaison.

Mildiou :

Observations :
Aucune tache n'est à ce jour signalée dans le réseau.

Pour en savoir plus :
http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie

Evolution du risque :
Les conditions humides et couvertes sont propices au développement de cette maladie. Restez vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas de forte rosée, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement Bl29-41).

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont toujours observées dans la Manche, sur le secteur de Créances.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Dégâts de pigeon

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais

On rentre dans la période d'observations la plus propice (de juin à septembre) de *Popillia japonica*, un scarabée japonais. Il est, depuis plusieurs années, présent en Italie et en Suisse. En effet, l'année dernière au mois de juillet, un foyer a été trouvé à Bâle en Suisse ce qui a conduit à la création d'une zone délimitée impliquant les autorités compétentes françaises, allemandes et suisses pour renforcer les mesures de surveillance et de prévention.

Les 1ers et 2 juillet 2025, deux scarabées japonais ont été retrouvés pour la première fois en France dans des pièges, l'un disposé à la gare de Mulhouse, l'autre sur l'aire d'autoroute du Haut-Koenigsbourg, à Orschwiller. Il s'agit d'une interception de ces insectes en mode auto-stoppeur. Ainsi, sa présence aux abords de notre frontière française montre une forte probabilité qu'il entre en France. Cet insecte ravageur représente une menace pour des centaines d'espèces de végétaux.

On le distingue de nos hannetons par ses petites soies blanches au pourtour de son abdomen. Son cycle de vie consiste à pondre ses œufs dans un terrier, ses larves se nourrissent des racines. Puis, à la nymphose, l'adulte se nourrit des tissus végétaux entre les nervures foliaires.

La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) rappelle que la détection précoce est déterminante pour maximiser les chances d'éradication et prévenir l'établissement de ce ravageur considéré comme un Organisme de Quarantaine Prioritaire, et qui est susceptible de menacer plus de 400 espèces végétales sur notre territoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver une fiche descriptive de la plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV) :
https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf

Mais aussi : l'avis et le rapport de l'Agence sur l'évaluation du risque simplifiée (ERS) lié à *Popillia japonica*, le scarabée japonais, pour la France métropolitaine. et https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france

Et la note nationale BSV : https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-bsv-scarabee-japonais-popillia-japonicas-a4244.html

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs